



kingersheim

🖥️ 📺 📱 📧 **magazine**



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- Comment sauver notre forêt de la menace climatique
- Le photovoltaïque prend ses quartiers à l'école du Centre

p.04

ACTUALITÉS

- Les Kingersheimois ont leur Place du Village !
- Centre-ville : La nouvelle réglementation qui s'applique
- Travaux dans la ville :
Rue de Pfastatt et secteur du Kaligone
- Sécurité : Passez un été tranquille
- Sortir : Les bons plans de l'été dans l'agglomération

p.06

DÉMOCRATIE

- Elections municipales : Laurent Riche élu dès le 1er tour

p.11

- Plan canicule
- La médiathèque se réinvente !
- En bref

p.17

TOUS ENGAGÉS

- Daniel LEGGERI

p.20

TRIBUNES

p.22

INFOS PRATIQUES

p.23



Notre couverture :

Les joies d'une Place du Village sont enfin à la portée des Kingersheimois.

Crédits photos

André Barthelmé et photothèque de la Ville de Kingersheim

Kingersheim Magazine :

Magazine bimestriel de la Ville de Kingersheim. Distribué gracieusement dans les boîtes aux lettres, réalisé sur papier recyclé.

- Directeur de la publication Laurent Riche
 - Directeur de la rédaction Fabrice Karr
 - Rédaction et photos Zohra Bourahli
 - Conception graphique Salvatore D'Angelo
 - Appui technique Jean-Michel Rimbert
 - Les articles publiés dans Kingersheim Magazine peuvent être repris après avoir consulté le Directeur de la publication et à condition expresse de citer le titre du journal.
- Contact : 03 89 57 04 49

 **IMPRIM'VERT®** Estimprim

Retrouvez toutes les infos
de la Ville de Kingersheim sur



<http://www.ville-kingersheim.fr>
<https://www.facebook.com/villedekingersheim>
https://twitter.com/kingersheim_68
<https://www.linkedin.com/feed/>





Le 15 mars dernier, lors du 1er tour des élections municipales, les urnes ont parlé. Ce jour-là, à près de 65 % des voix, j'ai été élu Maire de Kingersheim, avec à mes côtés les femmes et les hommes de la liste « Kingersheim, une ville qui rassemble ».

A travers ce vote de confiance, c'est la grande et belle responsabilité de la Ville qui est désormais placée entre nos mains pour les six années à venir. Mon équipe et moi-même vous en remercions et saurons nous montrer dignes de la tâche qui est devant nous.

En effet, les exigences, les attentes et les espoirs qui sont les vôtres pour ce nouveau mandat municipal, nous les mesurons à leur juste et « haute » valeur. Encore plus dans le contexte particulièrement difficile et sensible de la crise sanitaire que nous connaissons. Malgré les fortes turbulences qu'elle a provoquée, elle n'a eu raison d'aucune de nos convictions ! Notre désir de servir notre commune et tous ses habitants reste intact, profond et entier.

Nous ne faillirons pas : nos responsabilités seront pleinement assumées, nos engagements seront respectés.

Ainsi, nous déroulerons, les unes après les autres, les séquences de travail qui sont inscrites dans le marbre du projet municipal que nous avons présenté durant la campagne électorale. Il place au cœur de l'action municipale quatre dimensions essentielles : l'éducation de nos enfants, la citoyenneté pour tous, les solidarités sous toutes leurs formes et la transition écologique de notre territoire. Ces valeurs, cet horizon commun auxquels chacun de vous aspire, nous vous conduirons vers elles, vers lui.

Nous travaillerons sans relâche, avec passion, détermination, pour construire la ville responsable, durable et solidaire qui nous est chère et servir les intérêts quotidiens de tous les Kingersheimois. La question importante de la tranquillité publique ne sera pas écartée et les caractéristiques périurbaines de la commune seront prises en compte dans les actions de proximité renforcées que nous mettrons en place.

Parce que notre conception de l'action publique repose sur un modèle de participation citoyenne qui a fait ses preuves, nous continuerons à vous inclure dans la boucle des décisions municipales. Ensemble, nous réussirons à consolider et à développer les atouts qui font l'attractivité de notre ville. Ensemble, nous lui ouvrirons la voie d'un avenir prospère et durable.

Parce que dans ce monde de plus en plus fragile et insécure, la mairie reste l'interlocuteur de confiance et de proximité privilégié des habitants, elle se doit d'être solide, utile et disponible dans le cadre de sa mission de service public. Nous y veillerons.

Très bel été « déconfiné » à toutes et à tous !

Votre Maire, Laurent Riche

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form the name 'Laurent Riche'.



Les arbres coupés vont être récupérés et broyés pour une valorisation en bois énergie.

Transition énergétique Comment sauver notre forêt de la menace climatique

La sécheresse sévit partout en France et particulièrement dans le Grand Est. Notre forêt communale n'est pas épargnée et une nouvelle opération d'abattage d'arbres a dû être programmée au mois de juin par l'ONF (Office National des Forêts), en concertation avec les services de la Ville. Objectif : entretenir, sécuriser et préserver notre patrimoine vert.

Ce n'est jamais de gaieté de cœur que les agents de l'ONF gestionnaire de la forêt communale, procèdent à des coupes d'arbres. Un mal nécessaire pour pallier aux effets dévastateurs du réchauffement climatique affectant directement nos arbres. Impactés par le manque d'eau, ceux-ci subissent d'année en année des attaques répétées et certains arbres (chênes, frênes, charmes..) présentent des signes de dépérissement très avancés (stress hydrique, champignons, insectes...). Pour ne pas mettre en péril la sécurité des promeneurs et des habitations situées aux alentours, la seule solution envisageable était de les couper.

L'intensité exceptionnelle de la sécheresse et de la canicule de 2019 les a encore plus fortement fragilisés.

La conséquence est un risque accru de chutes de branches ou d'arbres par grands vents. Aussi, pour éviter qu'un accident grave se produise, les arbres malades ont été coupés dans plusieurs secteurs forestiers (parcours vita, château d'eau, promenade verte). Les cimes d'arbres laissées en bordure des sentiers et chemins après l'intervention vont être récupérées et broyées pour une valorisation en bois énergie. Un broyage de finition sera réalisé en forêt afin de rétablir un visuel agréable dans ces zones très fréquentées. Désormais, au-delà des replantations à envisager, il faut laisser la nature faire son œuvre afin de favoriser une régénération naturelle de la forêt et de son écosystème.

La situation n'en reste pas moins préoccupante pour la collectivité et l'ONF. Une réflexion commune autour de la prise en compte des changements climatiques dans la gestion forestière et la reconstitution des forêts sinistrées a été lancée lors d'une réunion partenariale qui s'est tenue le 11 juin dernier en mairie. « Notre forêt fait partie intégrante du patrimoine communal, elle doit être préservée.

J'ai donc souhaité que l'on partage avec nos interlocuteurs de l'ONF, experts de la question, pour savoir comment agir contre la menace qui pèse sur elle. Le but est de définir ensemble les bases d'une collaboration qui tienne compte du danger lié au risque de chutes d'arbres mais aussi de réfléchir au reboisement des zones sinistrées » a expliqué le Maire, Laurent Riche.

Le processus de collaboration entre les deux structures permettant d'agir de manière concertée, coordonnée et d'anticiper l'avenir est en cours d'élaboration. Une démarche de communication sera menée auprès des habitants pour les informer et les sensibiliser sur l'état de notre forêt et les moyens de la préserver.



BON À SAVOIR

- 44 forêts (dont 42 forêts communales et 1 forêt domaniale) représentant 9 660 hectares, sont gérées par l'Unité Territoriale de la Thur de l'ONF.
- Forêt communale de Kingersheim : 85 hectares

À l'école du Centre comme le montre la simulation ci-dessous, la centrale occupera toute la toiture.



Transition énergétique

Le photovoltaïque prend ses quartiers à l'école du Centre

La capacité de production d'énergie renouvelable de Kingersheim augmente grâce à la coopérative Energies Partagées en Alsace (EPA) qui investit dans une nouvelle centrale photovoltaïque. Un appel à financement participatif pour ce projet écocitoyen soutenu par la Ville est lancé auprès des habitants intéressés.

Après la réussite de l'installation d'une première centrale photovoltaïque sur la toiture de la salle polyvalente Pierre de Coubertin en 2018, c'est désormais l'une des toitures de l'école du Centre (bâtiment Charles Perrault) qui fait l'objet d'une implantation du même type avec 550 m² de panneaux photovoltaïques qui y seront posés durant l'été 2020.

Cette nouvelle centrale d'une puissance de 100 kWc permet de doter la commune de deux unités de production photovoltaïque et d'inscrire encore plus fortement son action dans la lutte contre le réchauffement climatique.

APPEL À FINANCEMENT PARTICIPATIF

Le coût total de réalisation s'élève à 147 000 € dont une partie est financée par la Région Grand Est et un emprunt bancaire.

Le reste du financement de l'opération est ouvert à la participation citoyenne conformément à la démarche coopérative développée par Energies Partagées en Alsace.

A ce titre, un appel à fonds propres à hauteur de 34 000 euros est lancé auprès des habitants qui ont la possibilité de se porter acquéreurs d'une ou plusieurs parts et devenir ainsi actionnaires de la coopérative EPA. La valeur unitaire de l'action est fixée à 103 €*.

Cette acquisition financière représente par ailleurs un engagement écocitoyen significatif en faveur de l'effort général de production d'énergie renouvelable dans la commune.

Toutes les démarches publiques liées à l'information de la population afin de l'encourager à soutenir ce projet ont dû être stoppées en raison de la crise sanitaire. Toute personne physique ou morale intéressée est donc invitée à se rapprocher directement d'EPA pour obtenir les renseignements nécessaires.



Les partenaires du projet prennent la pose



En savoir plus sur l'histoire de la future centrale photovoltaïque de l'école :

<https://www.energies-partagees-alsace.coop/une-deuxieme-centrale-photovoltaïque-de-100-kwc-a-kingersheim/>

Contact pour devenir actionnaire :

Tél. 07 68 07 31 55

Info@energies-partagees-alsace.coop

www.energies-partagees-alsace.coop

*L'acquisition d'une part vaut copropriété sur l'ensemble du parc d'Energies Partagées en Alsace qui comprend déjà plusieurs centrales photovoltaïques sur des bâtiments publics et privés dans la région. Les coopérateurs constatent une revalorisation des parts sociales supérieure au taux du livret A.



Une place au coeur du Village, une place à vivre.

Actualités

Les Kingersheimois ont leur Place du Village !

« Signal fort » de l'identité atypique de Kingersheim, la Place du Village est implantée au cœur du centre historique. Elle veille à en préserver la dimension humaine, culturelle et citoyenne et s'intègre harmonieusement dans l'architecture globale du site.

Le nouvel aménagement a été conçu grâce à un travail collaboratif associant les élus, les services municipaux et un groupe d'habitants et de commerçants. L'AURM (Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne) les a accompagnés au long de la définition et de la construction du programme. Ainsi, l'agencement de la place, ses fonctionnalités et ses relations avec son environnement mais aussi le financement contraint, l'ensemble des aspects techniques, ludiques et économiques du projet ont pu faire l'objet d'un éclairage d'expert et d'une concertation permanente. La prise en compte de ces différents éléments a permis d'aboutir au projet urbain le mieux adapté aux enjeux d'attractivité du centre-ville dans sa configuration actuelle.

En liaison directe avec les bâtiments publics, privés et commerciaux situés à proximité (Espace Tival, Créa, Maison de la Citoyenneté, Maison de la musique, Les Sheds, restaurants, tabac-presse, fleuriste...), **son positionnement géographique favorise indéniablement les rencontres et les interactions entre les individus et permet de renforcer sa vocation conviviale et populaire.** « La Place du Village a été construite à l'endroit même où battait le cœur de la commune à la fin du 19ème siècle. A cette époque de gloire, l'usine Tival rayonnait. Nous voulons que cette belle vitalité économique et sociale souffle à nouveau dans le centre historique dont nous souhaitons préserver l'authenticité. Dès que c'est possible, nous privilégions la réhabilitation des bâtiments anciens. L'ancienne ferme Schurch transformée en Maisons de la Citoyenneté qui fait vivre la démocratie, l'usine Tival abritant aujourd'hui les activités des Sheds qui défend

Ça y est, notre commune possède enfin sa place publique centrale ! Ouverte à toute la population, elle constitue le nouveau lieu de rencontre, d'animation et de détente de la commune. Que ce soit à titre personnel, lors d'un marché ouvert ou d'un événement populaire organisés par la Ville et ses partenaires, chacun pourra s'y rendre au gré de ses envies.

les valeurs de l'écocitoyenneté, la Maison de la musique qui éveille les enfants à la musique, ce sont autant d'exemples qui témoignent de notre conception de l'urbanisme. La nouvelle place du village inscrira aussi sa propre identité. Elle se positionnera comme un nouvel élément moteur d'animation du centre historique tout en conservant son cachet original » déclare le Maire, Laurent Riche.



La Place du Village a été construite après la démolition des Vieux Sheds, bâtiment vétuste dont la réhabilitation n'aurait pas pu valoriser ce lieu.

UN PEU D'HISTOIRE ...

La Place du Village se trouve au centre de trois bâtiments emblématiques qui ont participé à la renommée et au développement de la commune : la chapelle Saint-Adelphe édifée avant 1915, le château construit au XVème siècle (bâtiment Tival) et la première mairie-école de la commune créée en 1828 (actuelle maison bleue).



Actualités

Centre-ville : La nouvelle réglementation qui s'applique

La création de la Place du Village amène la collectivité à prendre les dispositions nécessaires à une organisation mieux adaptée de la circulation des voitures, des cycles et des piétons dans le centre-ville. Ces aménagements nouveaux ont pour but de préserver l'économie locale et de renforcer la sécurité routière.



MISE EN PLACE D'UNE ZONE BLEUE

Les places de stationnement dans le centre-ville ne sont pas suffisamment disponibles en journée, notamment à proximité des commerces.

Afin de privilégier l'accès des usagers des commerces du centre-ville et d'assurer une meilleure rotation des véhicules garés, une zone bleue est créée depuis le 1er juillet dernier dans les deux parkings de la rue d'Illzach, au niveau de la Place du Village (20 places) et du restaurant Les Sheds (12 places + 2 PMR).

Dans ces deux zones, la durée de stationnement est désormais limitée à 1h30, du lundi au samedi, de 9h à 19h (dispositif identique à Illzach). Un disque de contrôle indiquant l'heure d'arrivée devra obligatoirement être apposé en évidence sur la face interne du pare-brise avant du véhicule par le conducteur. Tout manquement à cette règle (défaut de présentation de disque, indications horaires inexactes, déplacement du véhicule tendancieux...) constituera une infraction passible d'être poursuivie (arrêté municipal n° 158/2010 du 26 mai 2020). « Il fallait inciter les riverains à libérer ces places dans la journée et aussi mettre fin aux comportements de certains automobilistes garant leur véhicule sans se soucier des règles. L'aménagement de cette zone bleue présente surtout l'avantage de permettre aux usagers des commerces du centre-ville de bénéficier d'un stationnement à proximité et rapide et aux riverains de toujours trouver de la place quand ils rentreront le soir. Il faudra le respecter et nous y veillerons » explique Christophe Gissingier, chef de la police municipale.

Cette nouvelle réglementation sera accompagnée de la fourniture gratuite d'un disque de stationnement à chaque foyer de la commune. La fabrication est en cours et il sera distribué dans un prochain numéro du magazine municipal. A noter que ce dispositif est appelé à s'étendre là où ce sera nécessaire, en fonction de la situation du commerce local, comme cela avait été proposé lors de la séquence de travail "Circulation pacifiée" qui a eu lieu dans l'ensemble des quartiers de la commune au printemps 2019 (lire Kingersheim Magazine n° 132 – septembre 2019).

DEVELOPPEMENT D'UNE AIRE PIÉTONNE

La transformation de l'ancienne cour Tival en une place du village a pour vocation de favoriser la rencontre et le partage entre les habitants qui doivent pouvoir y circuler librement et en toute sérénité (accessibilité des personnes à mobilité réduite prise en compte). C'est pourquoi, afin de protéger la sécurité des usagers mais aussi de préserver la dimension conviviale du lieu, une aire piétonne est instituée. Elle est délimitée par la rue d'Illzach, le parking des Sheds, le parvis et le bâtiment Tival. En dehors des cycles autorisés à y pénétrer à condition de rouler au pas (6 km/h) et de ne pas occasionner de gêne aux piétons, toute circulation et tout stationnement de véhicules, y compris cyclomoteurs et motocyclettes, sont interdits sauf dispositions spéciales (arrêté municipal n° 164/2020 du 29 mai 2020).

BON À SAVOIR

Le service de transition écologique de la Ville a souscrit au programme « Coup de pouce vélo » lancé par le ministère de la Transition écologique et solidaire. D'autres aménagements sont prévus comme l'installation d'arceaux supplémentaires aux abords des écoles et des salles communales.

OUVERTURE DE DEUX PARKINGS À VÉLOS

Face à la restriction du stationnement automobile dans le centre-ville, une mesure a été prise en faveur de la pratique du vélo. En effet, les cyclistes disposeront dès le mois d'août de deux garages de 16 places, dont une partie fermée pour les besoins des agents de la mairie et du restaurant associatif installés à proximité des Sheds et de la police municipale. Une station de réparation en libre accès sera également implantée. Plus d'excuses pour ne pas prendre son vélo !



Les travaux concernent la réfection du réseau d'eau puis de la voirie.



Les travaux concernent le renforcement des deux parties du pont.

Travaux dans la ville

AMÉNAGEMENT ET SÉCURISATION DE LA RUE DE PFASTATT

Les travaux d'aménagement définitif de la rue de Pfastatt validés l'an dernier par le Conseil participatif sont en cours. L'objectif est de sécuriser la circulation sur cet axe de transit important de la commune, notamment grâce à la réalisation d'un trottoir d'une largeur de 1,5 mètres pour les piétons (dont les collégiens).

Lancé le 23 juin dernier, le chantier d'une durée prévisionnelle de 2,5 mois se déroulera comme prévu jusqu'à la fin du mois d'août. Il se décompose en plusieurs étapes pour permettre le remplacement de la canalisation principale d'eau potable, l'élargissement du trottoir côté nord, la réalisation de deux carrefours surélevés aux croisements des rues du Progrès et de l'Avenir ainsi que la réfection complète des trottoirs de la chaussée.

Afin d'assurer le bon fonctionnement et la sécurité du chantier, le tronçon situé entre le faubourg de Mulhouse et la rue Pierre de Coubertin est provisoirement fermé et des aménagements spécifiques de la circulation sont mis en place notamment pour faciliter le passage des principaux usagers de l'axe impacté par les travaux : riverains, pompiers, collégiens.

Un couloir « piétons » est aménagé et les mesures sont prises par les entreprises Sogéa et Pontiggia afin de garantir l'accès aux commerces situés dans la zone impactée (sauf travaux ponctuels et ciblés).

Information complète et plan de circulation sur le site de la Ville : www.ville-kingersheim.fr

RENOVATION DES PONTS DU KALIGONE

Depuis le 29 juin et jusqu'au 20 septembre, le Conseil départemental du Haut-Rhin a engagé d'importants travaux d'entretien des deux ponts de la voie rapide RD430 situés au-dessus du rond-point du Kaligone, au croisement des RD429 et RD155.

Une rénovation complète est en cours pour consolider les appuis des ponts mais aussi d'autres actions complémentaires dont la reprise des joints de chaussée, la remise en peinture de certaines parties métalliques, la réparation du béton et de l'étanchéité, le remplacement des garde-corps ainsi que l'application de nouveaux enrobés.

Pendant ces travaux, la circulation sera restreinte à 3 voies à gabarit réduit au lieu des 4 habituelles sur 350 mètres de distance : 2 voies dans le sens Mulhouse-Guebwiller et une seule dans le sens Guebwiller-Mulhouse.

La nuit, ponctuellement, une seule voie de circulation sera également disponible au niveau du giratoire RD429/RD155. Les entrées et sorties à la RD430 depuis l'échangeur du Kaligone resteront ouvertes durant les travaux.

Le Département appelle les usagers à anticiper des ralentissements aux heures de pointe, à respecter les équipes mobilisées et la limitation de vitesse fixée à 50 km/h dans la zone de chantier.

83 500 véhicules empruntent quotidiennement la RD430, dont 4 200 poids lourds. Ce tronçon représente l'un des trafics les plus importants du département.

Information complète et plan de circulation sur le site de la Ville : www.ville-kingersheim.fr



Mamadou Balayera (tee-shirt rouge à gauche) et Oussama Lahfadi (à droite) sont arrivés en renfort des quatre ASVP de la Ville pour assurer la surveillance du park en été.

Actualités

Sécurité : Passez un été tranquille

Comme chaque été, la Ville renforce le dispositif de surveillance publique. Outre une amplification des horaires d'intervention de la police municipale, des moyens humains supplémentaires sont déployés au park des Gravières. Objectif : rassurer et sécuriser les usagers et les riverains des lieux publics pour leur permettre de profiter des beaux jours en toute sérénité.



Face aux comportements de nature à troubler l'ordre public, phénomène encore plus accentué durant la saison estivale, la mobilisation de la police municipale est pleine et entière. Des mesures de sécurité fortes sont à nouveau prises pour lutter contre les atteintes à la tranquillité des habitants et aux biens publics.

Ainsi, l'équipe des cinq policiers municipaux amplifie sa présence horaire et ses patrouilles sur l'ensemble des quartiers et espaces publics du ban communal, notamment en soirée (jusqu'à 1h du matin selon les nécessités).

Le park des Gravières, équipement de loisirs très fréquenté en été par les Kingersheimois mais aussi par les habitants des communes voisines, fait l'objet d'une surveillance particulièrement accrue pouvant aller jusqu'à 3h du matin. Elle est principalement assurée par les quatre agents de surveillance de la voie publique (ASVP) de la commune qui bénéficient du renfort de deux agents de tranquillité publique (ATP) saisonniers intervenant depuis le 15 juin jusqu'au 15 septembre. Il est rappelé que les ASVP sont dotés d'un pouvoir de verbalisation pour toute les infractions de stationnement ainsi que pour les incivilités telles que les déjections canines ou les déchets laissés ou jetés sur la voie publique.

LES BONS RÉFLEXES POUR PASSER DES « VACANCES TRANQUILLES »

En été, il est prudent d'observer quelques règles de sécurité :

- Vérifier que les fenêtres et portes de votre habitation sont bien verrouillées avant tout départ.
- Ne pas laisser en évidence les objets de valeur.
- Si possible, faire appel à une personne de l'entourage pour venir régulièrement ouvrir et fermer les volets, relever le courrier et allumer de temps en temps les lumières en soirée. A défaut, il est possible de recourir à des minuteurs connectables sur une prise de courant pour programmer l'allumage et l'extinction des appareils électriques.
- En cas de cambriolage malgré toutes ces précautions, ne rien toucher et prévenir immédiatement la police.

Durant la saison estivale, la police municipale renforce ses rondes sur demande.

Renseignements : police municipale, 03 89 62 56 74 / 06 76 87 41 36

FERMETURE DU PARKING NICOLA LA NUIT (ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 165/2020 DU 29 MAI 2020)

Les riverains du parking « Nicola » situé à proximité de la caserne des pompiers subissent des nuisances sonores et comportementales répétées, particulièrement la nuit, provenant de certains utilisateurs du park.

Afin de garantir leur tranquillité, la mairie régit l'accès au parking qui se limite désormais à une utilisation en journée.

À l'exception des manifestations municipales autorisées, le stationnement y est interdit selon la période de l'année aux tranches horaires suivantes :

- Du 1er avril au 30 septembre : de 22h à 7h
- Du 1er octobre au 31 mars : de 19h30 à 7h



Actualités

Sortir : Les bons plans de l'été dans l'agglomération

Mulhouse Alsace Agglomération s'adapte à la crise sanitaire pour maintenir une offre de loisirs et de détente attractive sur le territoire de la région mulhousienne. Ci-dessous, une liste des équipements ouverts. Attention toutefois, des mesures spécifiques sont mises en place pour respecter les règles sanitaires. Renseignez-vous sur les conditions d'accès avant de vous lancer à la découverte de ces lieux. Bel été à tous !

Le Parc zoologique et botanique de Mulhouse

1er site touristique du Haut-Rhin et 3ème d'Alsace, avec son immense parc animalier et ses 6 somptueux jardins thématiques, il offre un cadre naturel et exceptionnel à ses visiteurs. Parc zoologique et botanique. Tél. : 03 69 77 65 65 - www.zoo-mulhouse.com

Le plan d'eau de Reiningue

À deux pas de Kingersheim, le lieu encourage les plaisirs de la baignade mais aussi des activités de navigation et de pêche. Baignade surveillée du 14 juin au 2 septembre de 11h à 19h. Parking gratuit, espace pique-nique, douches, toilettes accessibles à tous.

Les piscines

De nombreuses piscines se partagent le territoire pour offrir aux adeptes de la natation sportive et de la détente en plein air le choix le plus large possible. Les piscines de l'agglomération mulhousienne proposent différentes animations sportives adaptées à la condition physique et aux motivations des personnes (attention, certaines piscines sont fermées en été).

Le parc du Petit Prince

À Ungersheim, le lieu présenté comme le premier parc aérien au monde propose un ensemble d'attractions et d'animations s'inspirant de l'œuvre de Saint-Exupéry.

La Cité de l'automobile

Le musée automobile de Mulhouse abrite la plus importante collection de voitures du monde. Plus de 500 véhicules dont la célèbre collection Schlumpf y sont exposés.

La Cité du train

De la première locomotive au TGV, le musée dresse une fresque de l'histoire du chemin de fer en Europe.

Le musée EDF-Electropolis

Le site consacré à la découverte majeure de l'électricité occupe une place de choix dans la capitale européenne des musées scientifiques, techniques et industriels.

L'Ecomusée d'Alsace

À Ungersheim, le musée de plein air ouvre les portes d'un cadre enchanteur à la découverte des villages alsaciens d'antan.

La Grange à Bécenes

À Bantzenheim, un musée vivant et original, installé dans une grange réhabilitée de 750 m², invite à vivre l'histoire de la moto. Des véhicules anciens issus des marques les plus mythiques et prestigieuses y sont présentés.

Le carreau Rodolphe

À Pulversheim, l'association Groupe Rodolphe propose une découverte originale du Centre minier historique d'Alsace pour tout connaître de l'histoire des mines de potasse.

Retrouvez les informations complètes sur ces sites, les adresses, les modalités d'accès spécifiques à la crise sanitaire sur www.mulhouse-alsace.fr.



Démocratie

Elections municipales : Laurent Riche élu dès le 1^{er} tour

Avec 64,70 % des suffrages exprimés en sa faveur lors du 1^{er} tour des élections municipales qui s'est déroulé le 15 mars dernier, Laurent Riche, devient le nouveau Maire de Kingersheim.

C'est dans le cadre d'un protocole sanitaire strictement observé dans chacun des 14 bureaux de vote de la commune que les électeurs se sont mobilisés pour élire leur nouveau Maire parmi les trois listes menées par les trois candidats en lice : Laurent Riche (Kingersheim une ville qui rassemble, Philippe Maupin (Kingersheim, nouvelle ère) et Fadi Hachem (Kingersheim la vie ensemble). Le choix des électeurs s'est porté à une large majorité sur Laurent Riche. Il accède ainsi à la fonction de premier magistrat de la ville pour une période de 6 ans.

Au regard des résultats, la liste menée par Laurent Riche obtient 28 sièges au sein du Conseil municipal, 4 sièges pour

celle de Philippe Maupin (qui a présenté sa démission quelque temps après, lire page 13) et 1 siège pour celle de Fadi Hachem. Les résultats bureau par bureau sont indiqués ci-dessous. Les quatre sièges désignant la représentation des intérêts de la commune auprès de la Communauté d'agglomération mulhousienne (m2A) sont entièrement occupés par les élus issus de la liste majoritaire.

Le Conseil municipal a été officiellement installé le mercredi 27 mai 2020 à la salle du Village des Enfants.

Une présentation détaillée de la nouvelle équipe municipale et des délégations attribuées aux adjoints figure dans les pages 12 et 13 suivantes.

N°	Bureau	Inscrits	Votants	Exprimés	Participation	L.Riche en voix	F.Hachem en voix	P. Maupin en voix	L. Riche en %	F.Hachem en %	P.Maupin en %
1	Maison de la citoyenneté A	505	185	179	36,63%	126	15	38	70,39%	8,38%	21,23%
2	Maison de la citoyenneté B	669	258	245	38,57%	156	26	63	63,67%	10,61%	25,71%
3	Ecole Croix-Marie	737	267	255	36,23%	150	13	92	58,82%	5,10%	36,08%
4	Salle plurivalente du VDE A	613	186	177	30,34%	122	15	40	68,93%	8,47%	22,60%
5	Salle plurivalente du VDE B	738	240	231	32,52%	118	12	101	51,08%	5,19%	43,72%
6	Maison du Foot et du Vélo A	668	198	184	29,64%	101	14	69	54,89%	7,61%	37,50%
7	Maison du Foot et du Vélo B	584	170	161	29,11%	112	12	37	69,57%	7,45%	22,98%
8	Salle pluri. de la Strueth A	519	127	122	24,47%	91	4	27	74,59%	3,28%	22,13%
9	Salle pluri. de la Strueth B	549	184	179	33,52%	117	8	54	65,36%	4,47%	30,17%
10	Ecole maternelle desTilleuls	617	165	158	26,74%	100	15	43	63,29%	9,49%	27,22%
11	Hangar A	797	278	262	35,32%	153	8	101	58,40%	3,05%	38,55%
12	Hangar B	812	259	247	31,90%	171	12	64	69,23%	4,86%	25,91%
13	Ecole Louise Michel	770	273	257	35,45%	184	5	68	71,60%	1,95%	26,46%
14	Ecole Paul Claudel	668	213	207	31,89%	152	16	39	73,43%	7,73%	18,84%
	Total	9236	3003	2864	32,51%	1853	175	836	64,70%	6,11%	29,19%

Les visages du nouveau Conseil municipal

KINGERSHEIM, UNE VILLE QUI RASSEMBLE



Laurent RICHE
Maire de Kingersheim

Valérie GERRER
Première adjointe
Chargée de la qualité du service au public, des ressources humaines et de l'économie locale.



Alain WINCKELMULLER
2^{ème} adjoint
Chargé de la place de l'enfant dans la Ville, de la jeunesse et des activités de loisirs.



Sandrine ACKERMANN-BAUMS
3^{ème} adjointe
Chargée de l'action sociale (dont CCAS) et des solidarités, des aînés, du logement, du handicap, des cultes et des coopérations.



Michel CHERAY
4^{ème} adjoint
Chargé du patrimoine, de l'accessibilité, des ERP, de l'énergie de la collectivité et du service de l'eau.



Dorothée DUMORTIER
5^{ème} adjointe
Chargée de la Culture, des événements, des manifestations urbaines et des commémorations.



Christian BROMBACHER
6^{ème} adjoint
Chargé de l'efficacité et de la sobriété budgétaire, de la commande publique, et actes et engagements administratifs.



Elu(e)s à la Communauté d'Agglomération (m2A) :

- Laurent RICHE
- Sylvie GENSBEITEL
- Nathalie BOESCH
- Michel CHERAY

Myrna JACQUIN
7^{ème} adjointe
Chargée du monde associatif, du mouvement sportif et du dynamisme de la Ville.



Arnaud ROLLIN
8^{ème} adjoint
Chargé de l'aménagement urbain, de la voirie, des réseaux et des mobilités.



Nathalie BOESCH
9^{ème} adjointe
Chargée de la vie démocratique, de la citoyenneté et de l'engagement.



Gilles BRETZNER



Sylvie GENSBEITEL



Céline NAMUR



Nabil OUROUH



Silvia RAMUNDI



Francis GATTESCO



Hélène LEIB



Daniel WEBER



Caroline MAYORAL



Patrick UNTEREINER



Claudia FRITTOLINI



Frédéric WALD



Émilie HAMMERER



Denis BRAND



Corinne LITZLER



Thomas GACOIN



Giulia ACHA



Luca QUARTUCCI



Fadi HACHEM

KINGERSHEIM,
LA VIE
ENSEMBLE



KINGERSHEIM, NOUVELLE ÈRE

Pascal HEYER



Carmen BACANY



Laurent ROTH



Philippe LARGER



DÉMISSION

Philippe Maupin et deux colistiers, Anne-Catherine Gasztych et Muriel Allemmand-Boucheron, ont présenté leur démission à la Ville le lendemain du Conseil municipal d'installation. Siègent désormais pour ce groupe Pascal Heyer et les trois suivants de la liste.



Ce premier Conseil Municipal s'est déroulé à la salle plurivalente du Village des Enfants pour l'application des mesures de distanciation entre les élus.



Un vote à bulletin secret pour désigner le Maire, les adjointes et adjoints.



Premier acte du nouveau Maire, Laurent Riche, en présence du doyen de l'assemblée.



Dépouillement des votes.



Les remises d'écharpes aux adjointes et adjoints faites dans le respect des règles de distanciation.

En période de canicule, **il y a des risques pour ma santé, quels sont les signaux d'alerte?**

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, **appelez le 15.**

À partir de 60 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

En période de canicule, **quels sont les bons gestes?**

ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, j'ai un bébé ou je suis une personne âgée. Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.



JE BOIS RÉGULIÈREMENT DE L'EAU



Je mouille mon corps et je me ventile



Je mange en quantité suffisante



J'évite les efforts physiques



Je ne bois pas d'alcool



Je maintiens ma maison au frais : je ferme les volets le jour



Je donne et je prends des nouvelles de mes proches

Actualités
Plan canicule

Depuis l'été 2003, l'Etat a mis en place un plan de gestion de la canicule pour venir au secours des personnes les plus vulnérables lors des périodes de fortes chaleurs.

COMMENT ÇA MARCHE

Ce dispositif s'applique aux personnes handicapées ou de plus de 65 ans vivant seules ou isolées familialement, géographiquement et affectivement. Les personnes présentant des difficultés d'ordre sensoriel ou moteur ou ayant du mal à se déplacer seules, les personnes relevant de l'intervention de soins infirmiers ou d'une hospitalisation à domicile ou encore habitant un logement inadapté, insalubre, mal ventilé ou présentant un défaut d'accessibilité.

L'inscription sur le registre n'est pas systématique, mais elle peut être faite à tout moment de l'année par l'intéressé, son représentant légal ou un tiers. La mairie invite donc les personnes concernées à se faire connaître du lundi au vendredi auprès du service solidarités qui prendra note de leurs coordonnées et du nom de la personne à prévenir en cas d'urgence. La famille, les voisins, les amis, le médecin traitant, le centre communal d'action sociale (CCAS) ou le service de soins à domicile sont également conviés à signaler, au service, les personnes qui méritent d'être recensées.

En cas de déclenchement du plan départemental d'alerte et d'urgence, les personnes vulnérables de la commune seront toutes contactées afin de vérifier leur besoin de soutien, de visite ou de secours. Ces informations confidentielles ne seront utilisées que dans le cadre du plan canicule. Les personnes inscrites bénéficient d'un droit de consultation et de rectification des données les concernant.

Renseignements : service solidarités, 03 89 57 04 10

LE PLAN CANICULE NATIONAL COMPORTE 4 NIVEAUX D'ALERTE

Niveau 1, « de veille saisonnière »

Activé du 1er juin au 31 août, il correspond à une veille climatique et sanitaire. Les services concernés (au niveau national, départemental et communal) s'assurent du fonctionnement optimal de l'ensemble des dispositifs (surveillance, alerte et réaction, repérage des personnes vulnérables...).

Niveau 2, « avertissement chaleur »

Il répond au passage en jaune de la carte de vigilance météorologique. Si la situation le justifie, il permet la mise en œuvre de mesures graduées et la préparation à une montée en charge des mesures de gestion par les Agences Régionales de Santé (ARS).

Niveau 3, « alerte canicule »

Il répond au passage en orange sur la carte de vigilance météorologique. Sur les recommandations du ministre de la Santé, le Préfet décide de l'activation de ce niveau d'alerte dans son département et des actions à mener en fonction de la situation. Il déclenche les plans bleus (maisons de retraite), blanc (hôpitaux), rouge (sécurité civile et pompiers) et vermeil (personnes âgées isolées).

Niveau 4, « de mobilisation maximale »

Il répond au passage au rouge sur la carte de vigilance météorologique. Il est déclenché au niveau national par le Premier ministre sur avis du ministre chargé de la santé et du ministre chargé de l'intérieur, en cas de canicule intense et étendue sur une large partie du territoire associée à des phénomènes dépassant le champ sanitaire (sécheresse, approvisionnement en eau potable, saturation des hôpitaux ou des pompes funèbres, panne d'électricité, feux de forêts, nécessité d'aménagement du temps de travail ou d'arrêt de certaines activités...).

ATTENTION : Compte-tenu de la situation sanitaire, ce dispositif est susceptible d'être modifié selon les consignes de la préfecture. Informations spécifiques au contexte épidémique sur : <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/climat/fortes-chaleurs-canicule/outils/#tabs>





La Médiathèque adapte ses services pour garder le contact avec les usagers.

Actualités

La médiathèque se réinvente !

En cette période inédite de crise sanitaire, l'équipe de la médiathèque a dû, elle aussi, adapter ses missions et conditions de travail et, tout particulièrement, pendant la période de confinement liée à la pandémie.

Il était primordial que l'équipe de la médiathèque reste aux côtés des lecteurs en cette période où, plus que jamais, l'évasion par le livre et la culture était primordiale. Dès le 18 mars, elle a proposé de chez elle, sur son site, son blog, ses réseaux sociaux des ressources numériques et autres bons plans (idées lecture, musique, film, jeu, bricolage, livres et magazines gratuits, quiz, citations du jour, coups de cœur, aide à la continuité scolaire...) qui ont rencontré un beau succès. Marie Gillam, abonnée de la page Facebook de la médiathèque, en témoigne chaleureusement : « Je tenais à vous remercier pour les nombreuses suggestions que vous avez proposées depuis près de 3 mois. Un choix toujours judicieux, des activités simples et ludiques. Bravo ! Je suis enseignante en primaire et j'ai utilisé bon nombre de vos idées ».

"LE BOOK'INGBAG", UN SERVICE DE RÉSERVATION DE DOCUMENTS



L'équipe a aussi anticipé le retour en ses murs et, depuis le 2 juin, elle propose un service de réservation de documents à l'attention de ses abonnés.

Une autre manière de lui faire bénéficier de son fonds, en attendant la réouverture de ses portes.

« Tout abonné de la médiathèque peut réserver des ouvrages sur le site ou en passant commande par téléphone (du mardi au samedi de 10 à 12h) ou par mail. Quelques jours plus tard,

il récupère sa commande après que les bibliothécaires l'ont contacté pour lui fixer un rendez-vous.

«Un service de drive qui n'empêche en rien notre rôle de conseil», précise Colombe, responsable de la médiathèque. Véronique (littérature adulte, musique, film), Caroline (SF, bande dessinée, artothèque), France (littérature pour adolescents et numérique), Julia et moi (littérature jeunesse) sommes à votre disposition pour accompagner vos choix et vous présenter les nouveautés que nous continuerons à acquérir et à préparer pour vous. N'hésitez pas à nous solliciter ! »

ON GARDE LE CONTACT !

Site : <http://mediatheque.kingersheim.fr>

Facebook :

<https://www.facebook.com/mediathequedekingersheim/>

Instagram :

<https://www.instagram.com/mediathequedekingersheim/>

Blog : <https://mediathequedekingersheim.blogspot.com/>

Téléphone : 03.89.50.80.96

Courriel : mediatheque@kingersheim.fr

PARTIR EN LIVRE

Le Centre national du livre (CNL) étant dans l'impossibilité de maintenir telle quelle sa manifestation annuelle Partir en Livre (à laquelle la médiathèque participe depuis plusieurs années), a pris la décision de l'organiser sous une forme numérique. À découvrir sur le site et les réseaux sociaux dédiés : des contenus variés (fiches d'animation, conseils de lecture, jeux...), un rendez-vous en ligne quotidien pour tous les Français autour du livre jeunesse et de la lecture, une distribution de chèques "lire" de grande ampleur...

Plus d'infos : <https://www.partir-en-livre.fr/2020/04/27/partir-en-livre-2020-se-reinvente/>



CARTÉ D'IDENTITÉ : LES VÉRIFICATIONS D'USAGE

Le service état-civil conseille vivement de vérifier dès à présent la validité de sa carte d'identité et d'entreprendre le cas échéant les démarches pour son renouvellement. La formalité est entièrement gratuite sauf lors d'une déclaration de perte ou de vol. Dans ces deux cas, la somme de 25 euros sera demandée (adulte et enfant). La liste des pièces justificatives à fournir peut être obtenue à l'accueil de la mairie.

RECENSEMENT MILITAIRE : UNE DÉMARCHE SIMPLE

Vous fêtez votre 16ème anniversaire en 2020. Présentez-vous ou alors votre représentant légal à la mairie qui inscrira votre nom sur la liste du recensement militaire. Les pièces suivantes seront demandées : une pièce d'identité, le certificat de nationalité française (si les 2 parents sont nés à l'étranger), le livret de famille.

Renseignements : service état-civil, 03 89 57 83 75, etat-civil@kingersheim.fr

DÉSHÉRBAGE DES TROTTOIRS : QUI FAIT QUOI ?



Le règlement voirie de la Ville stipule qu'il appartient aux habitants de désherber le long de leur habitation, de préférence sans désherbant par respect de l'environnement.

L'usage de la binette est donc fortement conseillé. Un geste écologique et économique !

Le reste de la voirie qui relève de la compétence communale est traité par une entreprise extérieure qui interviendra sur les fils d'eau à l'aide d'une débroussailleuse suivie

d'une balayeuse. Compter deux passages en mai et en septembre (sauf aux endroits où le stationnement des véhicules gênera le passage). Dans certains quartiers (rue d'Alsace, rue du Vieil Armand), les fils d'eau seront entretenus avec du ciment compensé entre les pavés. **La Ville fait appel à une entreprise d'insertion locale pour réaliser ce travail.**

ELAGAGE AUX ABORDS DE SA PROPRIÉTÉ : UNE OBLIGATION

Afin de faciliter la circulation sur les voies routières et piétonnes et dans un souci de maintenance des réseaux aériens, la police municipale rappelle aux propriétaires leur obligation (arrêté municipal 458/2009) d'élaguer régulièrement les arbres, arbustes et haies qui bordent leur propriété.



BRUITS DE VOISINAGE : LES HORAIRES AUTORISÉS

L'arrêté municipal sur les bruits du voisinage précise que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (notamment les tondeuses, tronçonneuses, scies électriques, etc.) ne peuvent être effectués qu'aux jours et horaires suivants :

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 20h et les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h, (interdiction les dimanches et jours fériés).

ENCOMBREMENT DU DOMAINE PUBLIC : C'EST INTERDIT

La Ville rappelle aux usagers l'interdiction de déposer sur la voie publique ou d'y laisser sans nécessité des matériaux ou objets quelconques pouvant entraver ou diminuer la liberté ou la sûreté de passage.

Il s'agit là d'une infraction répertoriée à l'article R. 644-2 du Code pénal susceptible d'être verbalisée par une amende dont le montant peut varier de 38 à 1 500 euros (jusqu'à 3 000 euros en cas de récidive).

BUREAU DE POSTE : UNE OUVERTURE NORMALE EN ÉTÉ

La Poste ne procédera pas aux mesures de fermeture estivale autorisées. L'accès au bureau de poste de Kingersheim sera donc maintenu du 29 juin au 5 septembre 2020 dans le respect des règles sanitaires en vigueur aux jours et aux horaires suivants :

- Mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
 - Jeudi et samedi de 9h à 12h (fermé l'après-midi)
- Fermé le lundi

Les services de La Poste et de la Banque Postale sont également accessibles en ligne : www.laposte.fr, www.labanquepostale.fr

PRÉVENTION INONDATIONS URBAINES

Lors d'un épisode pluvieux, l'eau de pluie ruisselle et se retrouve rapidement dans le réseau d'assainissement, ce qui augmente la hauteur d'eau dans les tuyaux et a pour conséquence de provoquer un phénomène de « mise en charge des réseaux ». L'article 44 du règlement sanitaire départemental prévoit que toutes les évacuations situées sous le niveau de la route doivent être équipées de système anti reflux, type clapet anti retour, à positionner en amont des regards de branchements, des gouttières et de la colonne de ventilation. Cette disposition figure également dans le règlement du service public de l'assainissement collectif du Sivom de la région mulhousienne qui est le gestionnaire des réseaux d'assainissement de Kingersheim.



STOP AUX DÉJECTIONS CANINES !

La mairie rappelle que des distributeurs de canisacs sont mis à la disposition des propriétaires de chiens dans tous les quartiers de la ville. Ces contenants doivent impérativement être utilisés pour le dépôt des déjections de leur animal lors de sa promenade.

Le non-respect de cette règle constitue une infraction passible d'une amende.

**68€
d'amende
pour le
maître**

AIDE FISCALE À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



C'est un rappel, à Kingersheim, à l'instar d'autres collectivités françaises, l'équipe municipale a fait le choix, lors d'une délibération du Conseil municipal en 2018, de favoriser les habitants réalisant des travaux d'amélioration thermique dans leur maison ou appartement.

Ceux-ci peuvent en effet bénéficier d'une exonération temporaire de la taxe foncière (sur la part communale) pouvant aller **jusqu'à 100 % et sur une période de 5 ans (l'exonération intervient l'année suivant le règlement du montant total de la dépense).**

Cette décision a pour objet de rendre l'impôt local « plus utile » pour les foyers investissant dans l'efficacité énergétique de leur habitation et agissant ainsi pour un habitat plus conforme aux enjeux de transition écologique et énergétique. Pour en bénéficier, le Code des impôts stipule toutefois que le propriétaire du logement doit remplir deux conditions très strictes sur les justificatifs à produire pour les dépenses d'équipements qui ont été effectuées :

1. Pour une habitation construite avant 1989, ouvrant droit au crédit d'impôt "Transition énergétique"
2. Pour des travaux dépassant au minimum deux montants :
 - soit 10 000 € par logement au cours de l'année précédant l'application de l'exonération
 - soit 15 000 € par logement au cours des 3 années précédant l'application de l'exonération

Retrouvez l'information complète sur le site de la Ville : www.ville-kingersheim.fr

BON À SAVOIR



Cette « aide locale » est cumulable avec les autres types d'aides pour la rénovation énergétique.

En savoir plus sur :

<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/aides-renovation-energetique>



STOP À LA VITESSE DANS LES RUES !

La vitesse excessive est un fléau. Notre police municipale agit au quotidien pour y remédier. Grâce à une politique de prévention, de dissuasion et de répression, elle développe tout un arsenal de moyens, de mesures et

d'actions pour faire respecter la vitesse dans les rues de la commune. Elle cherche avant tout à inculquer des comportements plus responsables de la part de l'ensemble des usagers de l'espace public. En matière de sécurité routière, c'est

la meilleure chance d'y arriver. Or, lors des contrôles de vitesse, on s'aperçoit souvent que les habitants se plaignant de la vitesse excessive sont à l'origine eux-mêmes d'une infraction au Code de la route.

Des comptages sont régulièrement effectués pour quantifier le flux moyen de circulation dans une rue. On observe que les dépassements de vitesse ne sont pas forcément importants en nombre (ils se situent dans une moyenne de 10 à 15 % maximum sur une période de comptage) et qu'ils se produisent généralement à des moments où la circulation est moins dense (le soir, le week-end ou pendant les vacances scolaires...). La Ville s'appuie sur les données statistiques obtenues par le biais de ces comptages pour prendre les mesures d'aménagements adaptées et identifier les points de contrôle de vitesse à prioriser.

MOUSTIQUES : LA BONNE FAÇON DE LES CHASSER



Le moustique tigre, parmi les plus nuisibles, originaire des forêts tropicales d'Asie du Sud-Est est présent dans une soixantaine de départements français dont le Haut-Rhin. De petite taille, noir et blanc, il peut transmettre à l'homme des maladies comme la dengue, le chikungunya et zika. Il se développe particulièrement dans les zones urbaines et périurbaines et prolifère dans des réservoirs d'eau ou des récipients (vases, pots, gouttières...).

Pour lutter contre la prolifération de cet insecte "dangereux", il faut vider régulièrement les coupelles sous les pots de fleurs, mettre les récipients à l'abri de la pluie, recouvrir les bidons de récupération d'eau de pluie avec des moustiquaires et introduire des poissons dans les bassins d'agrément qui mangeront les larves. Il est aussi conseillé d'entretenir son jardin et de se protéger avec des vêtements longs, amples et clairs, des moustiquaires et des produits répulsifs dans les zones à risques.

La chauve-souris, l'hirondelle, le martinet sont des prédateurs naturels pouvant ingurgiter jusqu'à 2 000 moustiques par nuit. Une bonne façon de se débarrasser des moustiques tout en assurant le confort de ces espèces protégées est de leur construire des nichoirs et abris partout où c'est possible.

C'est bien dans cet esprit, qu'à l'initiative de la Ville, deux nichoirs à chauves-souris ont été installés sur la façade du bâtiment Tival située dans la nouvelle place du Village (lire article pages 6 et 7).



Vous pensez avoir repéré un moustique tigre, faites un signalement :
https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/signalements



Pour vous aider à adopter les bons gestes !
https://www.haut-rhin.fr/sites/haut_rhin/files/plaquetteMoustique%20100x210.pdf



https://www.haut-rhin.fr/sites/haut_rhin/files/plaquetteJardinA4.pdf

UN STAND AU MARCHÉ DE NOËL : APPEL À CANDIDATURE



Une nouvelle édition du Marché de Noël est organisée par le CCVA (Conseil communal de la vie associative) les 27, 28 et 29 novembre 2020 au Hangar. Artisans et artistes, spécialisés dans le recyclage (condition impérative), intéressés pour tenir un stand à ce marché de Noël peuvent déposer leur candidature par mail accompagnée de quelques photos de leur travail.

Emplacement en intérieur et gratuit.

Le maintien de cette manifestation sera fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Renseignements : 03 89 57 06 66,
ccvaking@kingersheim.fr

FAIRE GARDER SON ENFANT : LA SOLUTION DES ASSISTANTES MATERNELLES

De nombreux parents songent au mode de garde de leur(s) enfant(s) à la prochaine rentrée scolaire. Les places nombreuses en périscolaire ne sont pour autant pas suffisantes pour satisfaire toutes les demandes. Il est donc important de rappeler que le **Relais assistantes maternelles (RAM)** peut être un interlocuteur de choix pour les parents. C'est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents et des assistantes maternelles. Les parents et futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils, des informations, la liste des assistantes maternelles et de l'aide pour les démarches administratives.

Renseignements : Christelle Laissaoui, 117D rue des Romains à Mulhouse, 03 89 50 47 63,
christelle.laissaoui@mulhouse-alsace.fr



Portrait Daniel LEGGERI

L'homme qui a murmuré son avenir à l'oreille de la ville

Le 17 avril dernier, Daniel Leggeri, adjoint à l'urbanisme réélu au 1er tour des élections municipales du mois de mars, nous a brutalement quittés à l'âge de 74 ans des suites de la Covid-19.

Doté d'une vision politique humaniste, il a permis de construire Kingersheim tel que nous la connaissons aujourd'hui.

Optimiste et pragmatique, tenace et généreux, il a marqué les esprits. Son œuvre au service de la ville laissera une empreinte indélébile. Kingersheim Magazine rend hommage à son parcours exemplaire.

Daniel Leggeri, Dany pour les intimes, est né le 16 juillet 1946, dans l'ancienne maternité de la commune. Elevé par son père Alfred Leggeri, originaire d'Italie du Nord, et par sa mère, Marthe Leggeri, née Grimm, originaire de la région, le petit garçon coule une enfance heureuse entouré de l'affection de ses parents et de ses trois sœurs aînées. Sans compter sa bande de copains jamais très loin pour s'amuser !

En 1965, son diplôme d'électricien des Mines de Potasse d'Alsace en poche, il part effectuer son service militaire chez les parachutistes dans les Pyrénées-Atlantiques. Là-bas, à Pau, il fait la rencontre de Marie-Claude et il tombe immédiatement sous son charme. Il l'épouse un an plus tard et l'emmène en Alsace. Le couple s'installe quelque temps dans la région de Mulhouse avant d'emménager définitivement à Kingersheim. Presque une évidence pour lui de s'établir sur son sol natal. Commence alors une vie bien remplie. Entre l'éducation de Fabrice, son fils unique né en 1968, son travail d'électricien aux Mines de Potasse d'Alsace et les soirées à refaire le monde avec les amis autour d'une bonne table, les moments de répit se font rares. Juste assez pour se lancer dans ses premières activités politiques à la fin des années 1970. Il transforme l'essai en 1983 et entre au sein du Conseil municipal dans le camp de l'opposition. Il y fera son apprentissage de l'action municipale avant d'être élu adjoint en 1989.

UNE VISION, UNE VOLONTÉ ET UN CAP

Aux côtés du maire et ami Jo Spiegel, il s'implique dans l'aménagement de la commune pour enfin la doter de tous les équipements structurants qui lui faisaient défaut jusque-là. Les uns après les autres, il orchestre un nombre incalculable de projets. L'école du Village des Enfants, le complexe sportif Gounod, la Plaine de Foot et de Loisirs, la Maison de la Citoyenneté, la Maison de la Musique, la récente Place du Village et tant d'autres encore portent sa signature d'adjoint à l'urbanisme. « Il était très modeste, il ne réalisait pas vraiment l'ampleur de son travail. L'école du Village des Enfants qui figure parmi ses tout premiers projets municipaux est certainement celui qui a le plus compté. Avoir contribué à la construction d'une école pour les enfants de sa commune, c'était la plus belle récompense dont il puisse rêver » confie avec émotion sa veuve, Marie-Claude Leggeri.

Daniel aime sa ville, Il est très attaché à l'idée de lui offrir un avenir durable. La communauté d'agglomération constitue à ses yeux un levier important pour atteindre cet objectif et il

endosse donc sans hésiter diverses responsabilités intercommunales « Papa était un visionnaire. Il avait compris la nécessaire modernisation des enjeux et des pratiques politiques. Sur la question de la ville et des différentes entités qui s'imbriquent autour d'elle, il défendait les valeurs de la communauté d'agglomération. Il la considérait comme une chance car elle permettait d'accéder à des services mieux pensés et mieux réalisés à l'échelle d'un territoire » sensibilise son fils, Fabrice qui grâce au soutien et aux encouragements de son père a pu intégrer Normale Sup, l'ENA, et dirige aujourd'hui l'une des grandes agences de l'Union européenne.

Cette volonté farouche et indéfectible de préserver l'identité locale de Kingersheim a été son baromètre politique « On parlait souvent du paradoxe de la démocratie représentative qui donnait aux citoyens un sentiment de ne pas comprendre ce qui se passait. Lui, il avait ce besoin d'expliquer et de faire dans l'utile, le durable à tous les niveaux. Que ce soit pour l'aménagement d'un quartier entier ou pour la restauration d'un bâtiment ancien. Il avait ce souci de conserver le patrimoine non pas pour le mettre sous cloche mais pour enraciner son histoire à l'identité présente et future de la ville. Un autre projet dont il était fier, c'est la réhabilitation de la Maison de la Musique qui illustre parfaitement cette philosophie » raconte-t-il.

LE SOUCI DE TRANSMETTRE UN PATRIMOINE SOLIDE ET DURABLE

Cet engagement au service de l'intérêt général, unanimement salué par tous ceux qui l'ont côtoyé, aura duré plus de 30 ans « Daniel est entré en responsabilité à la fin des années 1980. A cette époque, la ville était une proie de choix pour les promoteurs immobiliers. Il fallait avoir une bonne structure mentale et être au clair sur ses idées pour résister à la pression foncière. Ce qui lui importait, c'était de conduire intelligemment l'urbanisation de la ville en maîtrisant son présent et en anticipant son futur. Le Kingersheim d'aujourd'hui s'inscrit totalement dans cette démarche » interpelle le nouveau Maire Laurent Riche, attristé de devoir entamer cette nouvelle page municipale sans cet allié fidèle. En effet, réélu en mars 2020, Daniel Leggeri devait repartir pour un dernier mandat qu'il envisageait comme celui de la transition pour former la jeune génération avant de lui passer la main. On retrouve-là son attitude généreuse et rigoureuse voulant s'assurer que les fondations de la maison sont saines et solides avant de confier les clés à son nouveau propriétaire.

Un hommage public sera organisé par la Ville dès que la situation sanitaire le permettra.



Avec son compagnon de route Jo Spiegel, il a porté les grands projets communaux emblématiques. Ici, lors de la pose de la première pierre de la Maison de la Citoyenneté.



Il nourrissait les démarches participatives de sa vision humaine de l'urbanisme. Ici, un atelier de travail autour de la création de la Place du Village.



Il rêvait de voir le tram traverser un jour Kingersheim et il a défendu le projet jusqu'au bout. Ici, lors de l'inauguration de la ligne 4 du réseau Soléa.



Le sourire éclatant de Daniel Leggeri restera dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu et aimé. Ici, à la Plaine de Foot et de Loisirs

Kingersheim, une ville qui rassemble

Respecter l'engagement pris pour les habitants !

Dans cette période troublée, le chemin que nous allons prendre ensemble sera sans doute semé d'embûches. Il nous faudra être persévérant et obstiné pour avancer vers notre utopie de société idéale. Une société plus juste, plus fraternelle et plus solidaire, que nous appelons tous de nos vœux.

Avec Jo SPIEGEL, **nos prédécesseurs au Conseil municipal nous ont montrés la voie à suivre**, ils ont d'ailleurs œuvré inlassablement dans ce sens et nous pouvons tous leur en être reconnaissant.

Nous avons la chance d'avoir à nos côtés des agents dont l'engagement et la disponibilité sont sans failles. J'en veux pour exemple la mobilisation de nos équipes municipales, de nos Assistantes Maternelles (ATSEM), comme des équipes enseignantes, du personnel Périscolaire de m2a et du CREA qui durant la pandémie en mars et avril dernier se sont mobilisés avec dévouement pour permettre l'accueil des enfants des personnels soignants à l'école maternelle du centre (en semaine, pendant les vacances scolaires, ainsi que les dimanches et jours fériés).

Le service public n'est pas qu'une belle appellation, ces femmes et ces hommes le prouvent tous les jours.

Notre ville a également la chance de pouvoir compter sur les élus anciens et nouveaux et sur de nombreux bénévoles qui ont œuvrés ces derniers mois, aussi bien à l'atelier de couture pour confectionner des surblouses pour les soignants, qu'en direction de nos anciens par le biais du fil de la solidarité, pour leur apporter réconfort et aide dans leur vie quotidienne pour les courses et autres petits services. La distribution des masques aux habitants dans les boîtes aux lettres a également été un moment fort des nombreuses actions menées.

Un grand merci à eux d'avoir su répondre présents !

La solidarité et la disponibilité sont des valeurs fortes dans notre commune.

Dès à présent chacun de nous, élu ou habitant, devra prendre sa place dans la construction permanente d'une communauté plus humaine. Avec notre nouveau Maire, Laurent RICHE, et avec sa nouvelle équipe municipale, avec tous les conseillers, chacun à son niveau, nous devons être à la hauteur des enjeux qui sont devant nous.

Notre enthousiasme et notre volonté d'aller de l'avant seront le moteur de notre action collective en direction de tous, petits et grands, jeunes ou moins jeunes.

Nous nous sommes présentés à vos suffrages et nous vous remercions pour votre confiance accordée le 15 mars dernier.

Mobilisés aux côtés de tous les kingersheimois, il est clair pour notre équipe que lorsque l'on s'engage dans une commune on le fait jusqu'au bout, avec conviction, pour tous les habitants et parce que les responsabilités sont encore plus importantes dans notre environnement incertain.

Avec notre équipe municipale, soyez assuré de notre engagement sans faille envers vous au service du bien commun.

Nous devons avancer ensemble, humblement, simplement et avec pragmatisme dans le souci permanent de faire au mieux dans le respect de nos valeurs républicaines et démocratiques.

Je vous souhaite à tous un avenir serein, collectif et humain.

Alain WINCKELMULLER pour le groupe « Kingersheim, une ville qui rassemble ».

Kingersheim Nouvelle Ère

Un nouveau départ !

Nous avons une pensée émue pour tous les Kingersheimois touchés par la pandémie et souhaitons rendre hommage à notre ami Roland Grangladien. Merci à ceux, maillons de la chaîne humaine qui ont affronté la crise sanitaire, sauvé des vies, accompagné avec un geste, un regard, un sourire, bon nombre de nos concitoyens.

À l'orée de ce nouveau mandat municipal, nous tenons à remercier tous les Kingersheimois qui nous ont accordé leur confiance en portant leur voix sur notre liste.

Une nouvelle page s'écrit.

La question s'est posée au sein de notre groupe de poursuivre l'action ; nous sommes de simples citoyens engagés dans la vie locale et ne faisons pas profession de la politique contrairement à d'autres. Si nous nous sommes investis, c'est par passion pour Kingersheim que nous aimons et parfois au détriment de notre vie personnelle. Certains d'entre nous ont décidé d'arrêter, estimant avoir donné le meilleur d'eux-mêmes pendant plusieurs mandats et avec le sentiment du devoir accompli.

Maintenant, les nouveaux élus de Kingersheim Nouvelle Ère s'engagent à défendre vos intérêts dans une démarche de vigilance teintée de pragmatisme et d'esprit constructif.

Ces principes ont été appliqués dès le 1er conseil municipal où nous avons été les seuls à intervenir sur de nombreux sujets pour lesquels nous avons apporté un regard différent et positif.

Nous sommes intervenus entre autres sur :

- **les taux de fiscalité**, plus élevés que ceux des communes avoisinantes ;
- **l'entretien de la forêt communale** ;
- le projet immobilier Clos Dali qui est **en totale contradiction avec les idéaux écologiques et démocratiques** portés par la majorité (pas de conseil participatif) et qui aura des impacts sur la sécurité de la rue de Pfstatt et la qualité de vie des habitants ;
- **la fermeture de l'école Croix Marie que nous déplorons.** Nous resterons vigilants sur le devenir de cette structure.

Bel été à vous tous !

Dans l'attente de vous rencontrer, n'hésitez pas à nous contacter.

À votre disposition sur kingersheimnouvelleere@gmail.com

Kingersheim la Vie ensemble

On commence comme on a terminé. L'électorat conservateur n'a pas osé le changement. Encore un mandat avec qui on ne sait pas où on va à part subir les conséquences des décisions des deux derniers mandats. Les travaux de la rue de Pfstatt présentés pour la mise en sécurité des collégiens, cachant l'objectif mercantile de ce projet. Rien de nouveau sous le soleil de Kingersheim.

Fadi HACHEM, Kingersheim la Vie ensemble, 0767377214

Infos pratiques

Vous voulez en savoir plus sur l'actualité de votre ville, retrouvez directement sur votre mobile l'agenda à jour en flashant ce QR code.



MAIRIE

Place de la Libération
BP 80074,
68262 Kingersheim cedex
Tél. 03 89 57 04 00

Accueil du public,
bâtiment A
du lundi au vendredi
8h-12h et 13h30-16h30

Service état-civil
et élections
Tél. 03 89 57 04 00

Service Épanouissement des valeurs et
pratiques démocratiques
Tél. 03 89 57 04 06

Service seniors
Tél. 03 89 57 04 10

Service solidarités
Tél. 03 89 57 04 11

Service enfance et sport
Tél. 03 89 57 04 08

Services techniques
Tél. 03 89 57 04 02

Service écologie urbaine
Tél. 03 89 57 04 03

Service eau
Tél. 03 89 57 04 41

Service culture
et événements
Tél. 03 89 51 32 10

Service
ressources humaines
Tél. 03 89 57 04 16

Service finances et gestion
Tél. 03 89 57 04 12

Service informatique
et téléphonie
Tél. 03 89 57 04 15

Cabinet du Maire
Tél. 03 89 57 04 04

Secrétariat général
Tél. 03 89 57 04 09

Allô Technique
Pour tous les dépannages sur
les équipements de la ville
Tél. 03 89 57 04 02

ORDURES MÉNAGÈRES

Déchets ménagers
Collecte sélective des déchets :

Pour les maisons particulières

- Le lundi pour la poubelle bleue
- Le lundi d'avril à novembre pour la poubelle verte
- Le mercredi pour les sacs plastiques transparents (tous les 15 jours)

Pour les immeubles collectifs

- Le lundi pour le bac brun
- Le mercredi pour le bac jaune
- Le jeudi, 2ème tournée pour le bac brun dans les grands ensembles collectifs (Châtaigniers, Debussy, Béarn, Château et Florival)

Déchetteries

- rue de la Griotte à Kingersheim
Tél. 03 89 52 91 23

- rue d'Illzach à Wittenheim
Tél. 03 89 52 91 22

Horaires

- Du lundi au vendredi
De 9h à 11h30 et de 14h à 18h
- Le samedi
En continu de 9h à 18h

Collecte sélective des déchets
Renseignements à m2A
du lundi au vendredi de 8h45 à 11h30 et
de 14h15 à 17h
Tél. 08 00 31 81 22 (numéro vert)

Ramassage des ordures encombrantes
Six fois par an pour les personnes de plus
de 70 ans, les veuves, et les personnes han-
dicapées
Tél. 03 89 57 04 10

LOISIRS

CRÉA (centre de rencontre, d'échange et
d'animation)
27, rue de Hirschau
Tél. 03 89 57 30 57
Fax 03 89 57 44 41

Médiathèque municipale
Au Créa, 27 rue de Hirschau
Tél. 03 89 50 80 96

Espace Tival
Salle de spectacle
et de conférence
Place de la Réunion
Tél. 03 89 51 32 13

Les Sheds
2A rue d'Illzach
03 89 51 15 03
info@les-sheds.com
www.les-sheds.com

URGENCE

Police municipale
2, place de la Réunion
Du lundi au vendredi
8h-12h et 14h-17h
Tél. 03 89 62 56 74
Fax 03 89 57 47 35
Portable 06 76 87 41 36

Police nationale
24, rue d'Ensisheim à Wittenheim
Tél. 03 89 62 51 00

Secours
Police 17 - SAMU 15
SOS Enfants maltraités 119
SOS Violence 0801 555 500
SOS Amitié 03 89 33 44 00

Pompiers
Centre de secours 18

Edf-Gdf (dépannage 24h/24h)
09 72 67 50 68

Hébergement d'urgence
Tél. 115

SANTÉ - EMPLOI

Sémaphore Mulhouse Haute Alsace
44, rue de Kingersheim
à Wittenheim
Ouvert le lundi, mercredi et vendredi de 9h
à 12h, le mardi de 14h à 17h et le jeudi de
9h à 12h et de 14h à 17h
Tél. 03 89 62 51 20

Drogue (associations et
organismes de lutte contre la drogue)

- Le Cap 03 89 33 17 99
- Argile 03 89 59 87 60
- Centre Méthadone 03 89 33 17 99
- Drogue Infos services 08 00 23 13 13
(numéro vert 24h/24h)

La liste des services médicaux est consul-
table sur le site de la Ville.

CITOYEN

Permanences du conciliateur de justice
M. Eric Dehling
Sur rendez-vous
Tél. 03 89 57 04 00

Les balades du Poumon vert de Kingersheim



Respirez !

Vous entrez dans 80 hectares d'espace naturel.
Partez à la découverte de la faune et la flore locales.
Promenez-vous, suivez les sentiers balisés.
Respectez la nature, elle vous le rendra.



PROMENADE DES ÉTANGS



Distance du parcours :
3,5 km aller/retour



PROMENADE VERTE



Distance du parcours :
1,5 km aller/retour



PROMENADE VITA



Distance du parcours :
4,5 km aller/retour



--- Non accessible en fauteuil roulant

--- Non accessible en fauteuil roulant et poussette